

APPEL À IDÉES

À l'occasion du Colloque international

Interroger le formel et l'informel par le travail de nuit aux Amériques et dans les Caraïbes

les 4 et 5 février 2026 à l'Université de Brest, France

Le travail de nuit, y compris le « travail en soirée » (20h-minuit) et le travail posté en 3x8 ou 2x12, est de plus en plus courant dans de nombreuses activités économiques : hébergement et restauration, transport et entreposage, santé humaine, industrie... Diverses recherches retracent ce phénomène lié aussi au marketing urbain –une offre d'activités de loisirs la nuit– mais aussi à des politiques d'attractivité orientées vers de nouvelles populations – des services publics et culturels ouverts tard la nuit.

Cette dynamique *non-stop* implique la modification des législations concernant le travail dans des horaires « atypiques » devenus très fréquents. Comme le montre la recherche sur le travail et les conditions de travail, le travail de nuit est lié à des risques accrus en termes de maladies cardiovasculaires, de troubles de sommeil, sans oublier les impacts dans la sphère familiale ou la carrière professionnelle, en particulier en cas de travail de nuit fréquent ou de longue durée. Le travail de nuit concerne plus souvent les hommes que les femmes, les ouvriers que les cadres, etc., et nous amène à questionner la division sociale du travail. Ségrégation, sexuelle ou en fonction de la couleur de peau, ségrégation professionnelle, vulnérabilité des femmes face à l'employeur, dévalorisation sociale et économique... sont des questions à poser. On peut s'intéresser au travail nocturne dans un cadre formel ou réglementaire. Cependant, l'analyse du travail informel de nuit reste largement à mener, notamment avec des méthodologies qualitatives –observation ou entretien–, permettant de saisir les interactions et les processus en contexte.

Le comité d'organisation du colloque lance un appel à idées

pour une **exposition autour du travail de nuit**

Vous avez une idée, un projet qui porte un message sur les conditions de travail la nuit, sur le travail informel la nuit, sur les inégalités professionnelles entre jour et nuit, sur les travailleur-euses de nuit... ?

Vous êtes un-e étudiant-e, une association, seul-e ou à plusieurs, artiste amateur-ice ou en formation dans le domaine artistique et/ou culturel, CANDIDATEZ !!

Vous avez **jusqu'au 3 novembre** pour nous envoyer vos propositions.

Le comité sélectionnera **3 idées ou projets** qui feront l'objet d'une concrétisation, que nous pourrions accompagner avec les moyens –modestes mais décisifs– de l'université publique!

Vous pourrez présenter de vive voix votre travail au cours du vernissage, moment convivial qui aura lieu le 4 février en fin de journée.

Envoyez vos candidatures et idées à :

gilda.charrier@univ-brest.fr, edna.hernandezgonzalez@univ-brest.fr
et jean-marc.serme@univ-brest.fr

